

RAPPORT TECHNIQUE DE LA MISSION D'OBSERVATION DU
PROCES DE LAURENT GBAGBO ET CHARLES BLE GOUDE ET DE
L'ETABLISSEMENT D'UN TRIAL MONITORING WATCH
HEADQUARTERS DE L'OIDH A LA COUR PENALE
INTERNATIONALE (CPI) A LA HAYE

25 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE 2017



SOMMAIRE

Remerciements	2
Résumé exécutif	3
Objectif Général	5
Objectifs spécifiques	5
Résultats	5
Acquis	6
Perspectives	7
Difficultés	8

REMERCIEMENTS

Le présent rapport narratif rend compte de la mission d'observation du procès Madame Fatou Bensouda c/ Laurent Gbagbo et Blé Goudé à la Haye, du 25 septembre au 23 octobre 2017.

Au terme de la rédaction du rapport, nous adressons nos remerciements à toutes les institutions, organisations, structures et personnes qui ont apporté leur contribution pour la réussite de cette mission d'observation. Il s'agit principalement de nos Partenaires Techniques et Financiers : TRUSTAFRICA ET AJWS ; du 1^{er} Conseiller de l'Ambassade de Belgique et Chef du Bureau Local de la Cour Pénale Internationale (CPI) en Côte d'Ivoire pour appui et envoi de courriers ayant facilité l'octroi du visa aux observateurs de l'OIDH.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit des officiels de la CPI : Le Juge de la Chambre des Appels, la Représentante Légale des Victimes, le Chef de la Division, de la Coopération et de la Complémentarité, le Porte-Parole de la CPI, la CICPI, la Section de la participation des Victimes et de la Réparation, la Directrice Exécutive de African Legal Aid, le Chef du Bureau du Conseil Public pour la Défense, le Chef de la Défense pour le Tribunal Spécial pour le Liban et les Accusés Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, pour avoir distrait un bout de leur précieux temps afin d'échanger avec nous et de s'être prêtés au jeu de questions-réponses

RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de l'exécution de l'un de ses projets intitulé Monitoring de la Justice Pénale Internationale en Côte d'Ivoire, l'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH) qui a pour entre autres objectifs de contribuer à la défense, la protection et la promotion des Droits de l'Homme a entrepris une mission d'observation de procès à la Haye, du 25 septembre au 23 octobre 2107. Cette mission avait pour objectif principal de renforcer le monitoring et le plaidoyer pour des procès post crise fiables, équitables, qui tiennent compte des aspirations des victimes et qui contribuent à la réconciliation en Côte d'Ivoire. Elle visait également à observer les témoins-clés de l'Accusation et ceux de la Défense au cours des deux étapes ; Rencontrer la Cour afin d'échanger sur la fiabilité, le caractère équitable des procédures et sur l'impartialité des décisions au cours des audiences ; porter à la connaissance d'un plus grand public ivoirien les informations relatives à ces procès ; mettre en place l'OIDH Trial Monitoring Watch ; développer une stratégie pour des publications et un plaidoyer avec les journalistes ivoiriens avec l'assistance technique de journaliste for justice ; Publier le rapport de Monitoring ; distribuer chroniques, articles, communiqués de presse, recueil des chroniques et Actes du colloque aux officiels et partenaires techniques ; mener un plaidoyer auprès des officiels de la Cour pour la prise en compte des recommandations issue des observations et du colloque d'Abidjan.

Deux audiences ont été observées. Celles portant sur les témoignages de l'ex-chef d'Etat-Major de Côte d'Ivoire, le Général Philippe **Mangou** et du Médecin Légiste Eric **Bacard**. Ensuite les observateurs ont rencontré les officiels de la cour : Le Juge de la Chambre des Appels, la Représentante Légale des Victimes, le Chef de la Division, de la Coopération et de la Complémentarité, le Porte-Parole de la CPI, la CICPI, la Section de la participation des Victimes et de la Réparation, la Directrice Exécutive de African Legal Aid, le Chef du Bureau du Conseil Public pour la Défense, le Chef de la Défense pour le Tribunal Spécial pour le Liban et les Accusés Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Enfin, ils ont échangé des partenaires techniques. Cette mission a permis aux experts en observation des procès pénaux d'installer à la Haye, le Monitoring Trial Watch, d'informer sur le procès Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé et de plaider afin que les recommandations issues du Colloque Régional d'Abidjan, du 11 au 12 septembre soit pris en compte par les officiels de la Cour.

I- OBJECTIF GENERAL :

Renforcer le monitoring et le plaidoyer pour des procès post crise fiables, équitables, qui tiennent compte des aspirations des victimes et qui contribuent à la réconciliation en Côte d'Ivoire.

II- OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- 1- Observer les témoins-clés de l'Accusation et ceux de la Défense au cours des deux étapes ;
- 2- Rencontrer la Cour afin d'échanger sur la fiabilité, le caractère équitable des procédures et sur l'impartialité des décisions au cours des audiences ;
- 3- Porter à la connaissance d'un plus grand public ivoirien les informations relatives à ces procès ;
- 4- Mettre en place l'OIDH Trial Monitoring Watch ;
- 5- Développer une stratégie pour des publications et un plaidoyer avec les journalistes ivoiriens avec l'assistance technique de journaliste for justice ;
- 6- Analyser le réquisitoire final du Procureur ;
- 7- Publier le rapport de Monitoring.
- 8- Distribuer chroniques, articles, communiqués de presse, recueil des chroniques et Actes du colloque aux officiels et partenaires techniques
- 9- Mener un plaidoyer auprès des officiels de la Cour pour la prise en compte des recommandations issue des observations et du colloque d'Abidjan

III- RESULTATS ATTENDUS

1. Les témoins-clés de l'Accusation et ceux de la Défense sont observés au cours des deux étapes ;
2. La Cour est rencontrée pour échanger sur la fiabilité, le caractère équitable des procédures et sur l'impartialité des décisions au cours des audiences ;
3. Les informations pertinentes et de premières mains relatives au procès de la Haye sont portées à la connaissance d'un plus grand public ivoirien
4. L'OIDH Trial Monitoring Watch est mis en place
5. Une stratégie pour des publications et un plaidoyer avec les journalistes ivoiriens avec l'assistance technique de journaliste for justice est développée
6. Le réquisitoire final du Procureur est analysé
7. Le rapport de Monitoring du procès est publié

8. Les chroniques, articles, communiqués de presse, recueil des chroniques relatifs au procès et Actes du colloque sont distribués aux officiels et partenaires techniques
9. Un plaidoyer auprès des officiels de la Cour pour la prise en compte des recommandations issue des observations et du colloque d'Abidjan est mené

IV-LES ACQUIS DE LA MISSION

La plupart des objectifs spécifiques prévus ont été atteints. L'OIDH est la seule organisation qui observe le procès Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé depuis son ouverture. La mission de la Haye consistait entre autre, à observer le procès in situ et à temps réel. Cette présence à la Haye, de quatre observateurs a permis de :

1. Rencontre de tous les officiels de la CPI ou leurs représentants;

Ces rencontres ont permis de rendre plus visibles, non seulement les initiatives de l'OIDH, mais aussi de faire connaître ses experts en procès pénaux national et international. Ils ont pu être enregistrés dans les bases de données de la CPI. Ils apparaissent ainsi comme des acteurs sérieux, aux investigations objectives dont les recommandations et autres avis pourraient faire foi ou autorité.

2. Obtention de la disponibilité et la participation effective des officiels de la CPI pour les futures sollicitations de l'OIDH et leur engagement à tenir compte des recommandations issues du Colloque Régional organisé par l'OIDH et celles issues de son activité de plaidoyer lors de ses missions à la Haye ;

3. Etablir le Trial Monitoring Watch à la Haye ;

A ce propos les initiatives suivantes ont été réalisées : les comparutions du Général Philippe Mangou et du médecin légiste de la CPI, Eric Becard ; rencontres d'échanges avec le représentant de Madame le Procureur Fatou Bensouda ; les Conseils de MM. Laurent GBAGBO et Charles Blé GOUDE ; les accusés : MM. Laurent GBAGBO et Charles Blé GOUDE ; Me Paolina Massida, Représentante des Victimes ; le Bureau du Conseil Public pour la Défense (OPCD)

4. Obtention de l'assurance de la VPRS et de la Représentante Légale des Victimes des échanges d'informations de première main sur la question des victimes

5. Obtention de l'engagement de la Coalition Internationale pour la Cour Pénale Internationale (CICPI) d'une aide concrète pour être accrédité à prendre part à la prochaine Assemblée des Etats Partie (ASP) au Statut de Rome et de réaliser son side event prévue pour le 06 décembre, à New York, à 14h30 ;

La CICPI a donné à l'OIDH, l'assurance de publier ses chroniques, articles, communiqués de presses et autres déclarations dans les colonnes de leur journal et d'inviter l'OIDH à participer aux prochaines activités organisées par la CICPI

- 6. Obtention de l'engagement de African Legal Aid (AFLA) de relayer le procès conjoint de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé auprès de toutes les organisations et institutions internationales**
- 7. Obtention de l'assurance de la présence effective des Chefs des Bureaux de l'OPCD de la Haye et du Tribunal Spécial pour le Liban (TSL) au prochain colloque régional sur l'effectivité de la Coopération et la Complémentarité en matière de Justice Pénale Internationale qui sera organisé par l'OIDH**

Au total Cette observation in situ, a-t-elle permis de faire bouger les lignes ?

La réponse sans ambages est positive. Les officiels de la Cour sont désormais informés de l'existence d'articles, de déclarations, de communiqués de presse et de chroniques sur le procès Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Selon le Responsable du Bureau du Conseil pour la Défense, Me Jean Xavier Kéïta, les publications de l'OIDH, à travers ses chroniques sont des publications courageuses. Me N'DRI, conseil de Charles Goudé, abonde dans le même sens. L'OIDH est donc reçu et écouté. Il est en étroite relation avec l'Association des journalistes for Justice. Certaines organisations telle que AFLA , AJICC, avec lesquelles un partenariat s'est établi, ont décidé à leur tour de rendre l'action de l'OIDH plus visible, en diffusant les chroniques de l'OIDH dans leurs vastes réseaux respectifs et en invitant l'OIDH au cours des activités qu'elles organisent. L'effet recherché est de permettre à un large public de s'informer sur le déroulement du procès Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé et de susciter un véritable engouement autour de ce procès qui, dans bien des aspects est très silencieux. D'autres organisations, c'est le cas de la CICPI, ont en projet, lors de la prochaine mission de l'équipe des observateurs de réaliser une vidéo sur l'OIDH et ses activités liées à l'observation des procès post crises. Le dernier aspect positif et non des moindres à évoquer demeurent, les visites rendues aux accusés Laurent GBAGBO et Charles Blé Goudé pour apprécier non seulement leur état de santé mais leurs conditions de détentions.

V- LES PERSPECTIVES

Un certain nombre de points sont envisagées non seulement pour l'efficacité du suivi des présentes initiatives mais aussi pour leur cohérence :

- Planifier une seconde mission à la Haye. Le procès abordera ses phases ultimes et très importantes avec la fin de la comparution des témoins-clés du Bureau du Procureur, le début de la comparution des témoins de la Défense ; surtout la présentation du réquisitoire final du Procureur et de la plaidoirie des Conseils des sieurs Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Toutes ces phases doivent être observées ;
- Rééditer le Colloque Régional avec la présence des titulaires des charges (le Procureur et les principaux Conseils des accusés) ;
- Appui et participation au Side event du 06 décembre à New York. Dans la perspective de l'organisation du Side event de New-York, AFLA, CICPI et le Bureau du

Procureur se sont engagés à soutenir l'activité et à marquer de leur présence pour une participation effective. Mercie Simmons de New-York Time a conseillé aux organisateurs du Side event à se mettre en relation avec Richard Dicker de Human Rights Watch (HRW) pour faire un large écho de l'évènement de New York ;

- Soumettre les demandes d'autorisation de tous les observateurs de l'OIDH en mission à la Haye de rencontre des sieurs Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé et de pouvoir échanger avec eux utilement ;
- Réaliser la vidéo avec la CICPI sur l'OIDH et ses activités de monitoring pour une large diffusion dans les réseaux de la CICPI.
- Faire un plaidoyer auprès du Ministère de la Communication, notamment le Directeur Général de la Radio-Télévision Ivoirienne (RTI) à l'effet d'obtenir la retransmission du procès sur la chaîne publique.

VI-LES DIFFICULTES

La principale difficulté qui a surgi au cours de la mission a été le changement du calendrier initial du passage des témoins du Bureau du Procureur. Les changements qui peuvent s'opérer du fait du pouvoir discrétionnaire du juge-président. Lorsqu'ils surviennent, ils affectent les planifications initiales des organisations et autres institutions qui observent le procès.

Secondairement, la survenance des scandales sur le premier procureur Ocampo et les informations publiées par Médiapart ont contribué à crisper la plupart des organes devant être rencontré pour des échanges et plaidoyer. Ce fut notamment le cas de la rencontre avec Madame le Procureur Fatou Bensouda.